

CHOLET MONDIAL BASKETBALL CAMP : 4^{ème} édition !

Un camp à dimension internationale
en immersion avec des intervenants
de haut niveau !

Lundi 21 – Vendredi 25 Juillet 2025 à CHOLET (49)

Organisateur : Jeune France – Cholet Mondial Basketball

À qui s'adresse-t-il ?

En prise directe avec le Cholet Mondial Basketball, ce camp s'adresse exclusivement à des jeunes basketteurs U15-U18 masculins, nés entre 2006 et 2010, déjà licenciés en club.

Ce camp en immersion accepte des joueurs de différents pays, régions et niveaux, en faible effectif, d'où son principe de personnalisation dans l'atteinte d'objectifs spécifiques à chaque jeune ; inscription ouverte à des jeunes de niveau...

- France ;
- Régional niveaux 1 à 2 ;
- National ou régional d'autres pays européens

Stage en pension complète (capacité 34 places) ou en demi-pension (capacité 6 places)

au centre d'accueil et de formation de la Jeune France, 50 rue Darmaillacq – CHOLET
Possibilité d'accueil la veille du stage, dimanche 14 Juillet, à partir de 18h : dîner, nuitée du 14 au 15/07, petit déjeuner 15/07 (55 € en sus) ;

Possibilité d'accueil jusqu'au lendemain de la fin du stage, samedi 20 juillet, départ avant 12h : dîner 19/07, nuitée du 19 au 20/07, petit-déjeuner 20/07 (55 € en sus).

Accueil des ½ pensionnaires du lundi au vendredi, de 9h à 18h : la Jeune France décline toute responsabilité en dehors de ces horaires.

Restauration :

Au centre d'accueil et de formation de la Jeune France, 50 rue Darmaillacq à CHOLET
Collations et goûters remis dans les salles matin et après-midi

Lieux du stage :

- Salle omnisports Darmaillacq, à la Jeune France, 47 rue Darmaillacq – CHOLET
- Gymnase du lycée Jeanne Delanoue, 11 Boulevard Jeanne d'Arc – CHOLET (à 500 m)

Chaque jeune se voit remettre au début du Camp une tenue d'entraînement (short, tee-shirt) avec logo « Cholet Mondial Basketball Camp »

 **Tarifs du camp :** incluant remise d'équipement (hors chaussettes et chaussures)

- 560 € le stage en pension complète 5 jours
- 330 € le stage 5 jours en demi-pension
- Supplément de 55 € si arrivée la veille et/ou de 55 € si départ le lendemain

 **Modes de paiement possibles :**

- Par virement bancaire en ligne sur le site Hello Asso dédié aux inscriptions
- Par chèque à l'ordre de « Jeune France de Cholet » ; paiement 3 chèques (remis au moment de l'inscription accepté)
- Chèques vacances acceptés pour tout ou partie du montant

 **Programme de travail de la semaine :**

- Perfectionnement et développement individuel du joueur : dribble, shoot, passes ;
- Situations de surnombre offensif ;
- Notion d'espace ;
- Interventions d'une kinésithérapeute ;
- Séances 5x5 en nocturne 2 soirs de la semaine ;
- Activités détente : une fin d'après-midi piscine, une soirée en centre de loisirs ;
- Interventions de joueurs et d'ex joueurs professionnels ;
- Séances d'entraînement en plusieurs langues : français, anglais, espagnol.

Grâce aux petit nombre et taux d'encadrement optimal (40 stagiaires maxi / entraîneurs français, espagnol italien), le programme du Camp a pour objectif le perfectionnement en petits groupes...

- des fondamentaux individuels,
- de la motricité,
- de l'habileté des mains,
- de la confiance en soi,

Ce, afin d'être plus performant dans le jeu par la suite.

Horaires : de 9h à 18h pour tous

En soirée, avec les stagiaires en pension complète seulement : activités de jeu 5x5 au gymnase de la Jeune France ou de loisirs, à l'extérieur de la Jeune France.

| | DIMANCHE 20/07 | LUNDI 21/07 | MARDI 22/07 | MERCREDI 23/07 | JEUDI 24/07 | VENDREDI 25/07 | SAMEDI 26/07 |
|-----------------------------------|--------------------------------------|--|--|--|--|---|--------------------|
| MATIN 9H-11H30 | | 9H : ACCUEIL ET INSTALLATION 10H30-12H : ATELIERS BASKET | ATELIERS BASKET | ATELIERS BASKET | ATELIERS BASKET | ATELIERS BASKET | DÉPART POSSIBLE |
| PAUSE MÉRIDIENNE | DOUCHE - DÉJEUNER - REPOS EN CHAMBRE | | | | | | |
| APRÈS- MIDI 15H-18H | | FONDAMENTAUX 1/1 2/2 PUIS 3/3 | FONDAMENTAUX 1/1 2/2 PUIS 3/3 | FONDAMENTAUX 1/1 2/2 PUIS 5/5 | INTERV. EXT. PUIS NATATION EXTÉRIEURE | 14H30-16H30 BILAN DU CAMP DÉPART 17H | |
| SOIR 20H - 21H45 | ACCUEIL POSSIBLE | RÉCUPÉRATION GYMNASE JF | DINER EXTÉRIEUR ACTIVITÉS DE LOISIRS | ACTIVITÉS MULTISPORTS D'ADRESSE ET DE CONCENTRATION GYMNASE JF | ADRESSE BASKET ET MATCHES 5/5 GYMNASE JF | | |

 **Encadrement du Camp à dimension internationale avec des intervenants de haut niveau, reconnus sur la planète basket :**

- Jean-François MARTIN, ex coach à Cholet Basket, consultant « Expert Eyes » ;
- Jose Antonio SANCHEZ, coach Eurocolegio Casvi, Espagne ;
- Manuel BERTONI, coach club de Victoria Libertas Pesaro, Italie
- Un 4ème coach, français ou étranger.

Les coaches sont aidés d'assistants pour ce qui concerne l'intendance : la préparation des matériels et des terrains, des ballons et chasubles, de la collation et du goûter.

 **Autres intervenants ponctuels en journée :**

Personnel paramédical spécialiste du sport :
- Kinésithérapeute et préparateur physique.

Interventions d'experts du basketball :

- Joueur professionnel, ex joueur pro ;
- Coach et ancien coach de niveau élite ou ligue féminine.

Bilan – évaluation du Camp :

Une fiche d'évaluation est remise aux jeunes à la fin du camp afin qu'ils puissent communiquer leur ressenti sur la semaine.

Date limite d'inscription : 15 juillet 2025

- En cas d'annulation du fait de l'organisateur si effectif insuffisant : la totalité de la somme versée sera remboursée
- En cas d'annulation du fait du jeune et de sa famille :
 - Annulation entre 30 jours et 7 jours avant le début du camp : 25 % du prix du camp sera conservé
 - Annulation à moins de 7 jours du début du camp : 50 % du prix du camp sera conservé

À NOTER :

L'adhésion au camp autorise l'association Jeune France à utiliser le droit à l'image des stagiaires, entraîneurs et autres intervenants sur ses différents supports de communication (papier ou numérique).

Assurance avec garanties complémentaires

Conformément à la loi du 16 juillet, l'association Jeune France informe ses adhérents de leur possibilité de souscrire un contrat facultatif d'assurance individuelle qui propose des garanties complémentaires en cas de dommage corporel résultant d'une activité exercée au sein de l'association. Sur demande, une formule de garantie sera mise à disposition.